

## Annexe 2

# Statistiques de taux d'intérêt sur les contrats nouveaux : modifications des obligations déclaratives en cas de fusion ou de scission

## 1. Modifications en cas de fusion

Entités absorbantes	Banque(s) généraliste(s)	Établissement(s) spécialisé(s) sélectionné(s)	Établissement(s) spécialisé(s) non sélectionné(s)
Entités absorbées			
Banque(s) généraliste(s)	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA, M_CONTRAN et M_RESEAUG pour les guichets inclus dans les déclarations de la (ou des) banque(s) généraliste(s) fusionnée(s), après prise en compte d'éventuelles fusions entre guichets.	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA, M_CONTRAN et M_RESEAUG pour les guichets inclus dans les déclarations de la (ou des) banque(s) généraliste(s) fusionnée(s), après prise en compte d'éventuelles fusions entre guichets.	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA, M_CONTRAN et M_RESEAUG pour les guichets inclus dans les déclarations de la (ou des) banque(s) généraliste(s) fusionnée(s), après prise en compte d'éventuelles fusions entre guichets.
Établissement(s) spécialisé(s) sélectionné(s)	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA, M_CONTRAN et M_RESEAUG pour les guichets de l'établissement (ou des établissements) fusionné(s), après prise en compte d'éventuelles fusions entre guichets.	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA et M_CONTRAN.	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA et M_CONTRAN.
Établissement(s) spécialisé(s) non sélectionné(s)	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA, M_CONTRAN et M_RESEAUG pour les guichets de l'établissement (ou des établissements) fusionné(s), après prise en compte d'éventuelles fusions entre guichets.	Transfert de l'obligation sur l'entité résultante avec remise des tableaux M_INTNOUA et M_CONTRAN	Pas d'obligation de remise nouvelle

## 2. Modifications en cas de scission

Établissements cédants	Banque(s) généraliste(s)	Établissement(s) spécialisé(s) sélectionné(s)	Établissement(s) spécialisé(s) non sélectionné(s)
Établissements cessionnaires			
Banque(s) généraliste(s)	Maintien des obligations antérieures	Maintien des obligations antérieures	Maintien des obligations antérieures
Établissement(s) spécialisé(s) sélectionné(s)	Maintien des obligations antérieures	Maintien des obligations antérieures	Maintien des obligations antérieures
Établissement(s) spécialisé(s) non sélectionné(s)	Remise des tableaux M_INTNOUA et M_CONTRAN si la taille des cessionnaires suite à la scission dépasse celle du plus petit établissement spécialisé sélectionné.	Remise des tableaux M_INTNOUA et M_CONTRAN si la taille des cessionnaires suite à la scission dépasse celle du plus petit établissement spécialisé sélectionné.	Pas d'obligation de remise nouvelle. Prise en compte de l'accroissement de la taille du cessionnaire au moment de la mise à jour annuelle de l'échantillon

